

PROGRAMME DE FORMATION

Phase palliative : communication, aide et soutien du malade et de son entourage jusqu'au décès

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif intervenant auprès de patients en phase palliative. Ce stage n'est pas conseillé aux personnes en deuil, souffrant ou ayant souffert d'une maladie grave et évolutive ou accompagnant un proche dans ce cas.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Identifier les ressources, difficultés, désirs et besoins de la personne en fin de vie.

Mettre en oeuvre une communication adaptée avec la personne malade et son entourage, en fonction des différentes étapes de la maladie

Adapter les soins, les interventions psychosociales et éducatives à l'état de santé et à la dynamique psychologique de la personne en fin de vie.

Programme

Mort et culture, histoire de la douleur, de la médecine.

Les soins palliatifs : philosophie et concept.

Etat des lieux concernant l'offre en soins palliatifs (équipes mobiles, unités dédiées, réseaux, lits identifiés).

Cadre éthique et législatif : la loi Claeys-Léonetti du 2 février 2016, les droits de la personne en fin de vie, les demandes d'euthanasie, l'arrêt ou la limitation de soin.

La personne, son histoire, son entourage.

La maladie :

- L'annonce du diagnostic.
- L'arrêt des traitements.
- Les principaux symptômes.

Retentissement psychologique, social et spirituel pour le malade et son entourage.

Notions de communication verbale et non verbale.

La relation d'aide : patient et entourage.

L'annonce de la mort à l'entourage.

La souffrance des soignants : évaluation et prévention.

Intérêt des interventions psychocorporelles face à la souffrance globale du malade.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Études de cas et mises en situation. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.